

ABONNEMENT.

SOMMETS: 30 fr. 16 9
Poste: 35 fr. 18 10

On s'abonne: A SAUMUR, Au bureau du Journal, en envoyant un mandat sur la poste.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

28 Juillet 1884.

Chronique générale.

SÉNAT. — Séance du 26 juillet. — L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur la revision.

M. Demôle dit qu'il n'y a aucun danger à l'abandon de la loi du 24 février 1875 la loi électorale du Sénat. L'insistance de la Chambre haute n'est pas un jeu; il ne s'agit que de faire entrer dans le domaine des lois organiques les dispositions relatives à son organisation. On peut parfaitement faire pour cet article ce qu'on a fait pour les autres.

M. Dauphin, rapporteur, dit que la commission se rallie à cet amendement.

M. de Marcère, au nom de la minorité de la commission, dit que si on distrait l'article 1er de la loi constitutionnelle, on prive le Sénat d'une garantie qui lui est nécessaire. Son existence même sera compromise et livrée aux caprices des mouvements populaires.

L'élection du Sénat par le suffrage universel aura pour conséquence de rendre plus fréquents et presque insolubles les conflits avec la Chambre.

Ce que rêvent les revisionnistes est la suppression de la Chambre haute, et il est dangereux de les suivre dans cette voie.

M. Fournier demande l'opinion du président du Conseil sur le droit du congrès d'examiner le mode d'élection du Sénat. M. Ferry répond que les articles de 4 à 7 auront force de loi tant qu'ils n'auront pas été modifiés.

L'ATTITUDE DE LA CHINE.

Le Matin a publié les renseignements suivants qui lui viennent de Londres:

Pendant que le Tsong-Li-Yamen abuse les diplomates français à l'aide de protesta-

tions et cherche à faire traîner tout en longueur, la guerre se prépare à Fou-Tchéou et dans tout l'Empire chinois.

On mande d'autre part, de Berlin, que le bruit court d'un nouveau délai de huit jours, qui serait accordé aux sollicitations de Li-Hong-Tchang avant d'ouvrir l'ère des hostilités.

Ce serait une faute d'autant plus grave qu'il est maintenant avéré que malgré toutes les assurances pacifiques dont il est prodigue, malgré la reconnaissance formelle qu'il vient à nouveau de faire des points fondamentaux des préliminaires de Tien-Tsin, le gouvernement chinois fait en ce moment des efforts désespérés auprès des cabinets européens pour amener une intervention qui serait fatale à la France.

Après du Foreign-Office comme auprès du gouvernement allemand, les démarches les plus actives se font en ce moment dans le même sens, et les protestations les plus vives et les plus explicites contre le traité de Tien-Tsin sont portées devant les cours étrangères.

Les affaires de Chine semblent devoir traîner plus longtemps qu'on ne le pensait. Le Temps a annoncé que le délai accordé à la cour de Pékin pour répondre à la demande d'indemnité était prolongé jusqu'à la fin du mois. Ces délais ne profitent qu'à l'ennemi.

Il ne faut pas nous abuser sur l'attitude du gouvernement chinois, qui emploie ce temps à solliciter l'intervention de l'Allemagne et de l'Angleterre en sa faveur. Et en même temps il se prépare à la guerre avec une activité fébrile.

On a donc eu tort d'accorder à Pékin des délais sur délais; et mieux valait employer la force avant que l'ennemi ait pu achever ses préparatifs de défense. L'amiral Courbet attend peut-être des renforts dont il a besoin; mais alors la faute doit remonter à notre gouvernement qui est payé pour connaître la mauvaise foi chinoise et qui devait prévoir ce qui arrive.

Qui nous garantit que le 31 juillet la Chine se résignera à payer l'indemnité? Et si elle refuse, que vaudra le fameux ordre d'évacuer les places de Lang-Son, de Lao-Kai et de Cao-Bang? La Chine a un mois pour opérer cette évacuation. Mais comme le 31 juillet le mois ne sera pas écoulé, qui nous garantit que les garnisons chinoises ne resteront pas à leurs postes? Et alors tout serait donc à recommencer?

Cette affaire nous paraît plus pressante que la revision à laquelle personne en France ne songeait, et qui est une misérable satisfaction accordée à quelques meneurs turbulents.

Qu'on en finisse donc au plus tôt avec la Chine, car toutes ces complications extérieures sont dangereuses: nul ne peut prévoir où elles peuvent nous conduire.

UN CONFLIT AU TONKIN.

A la suite d'un conflit survenu entre le général Millot et le capitaine de frégate Schlumberger, commandant la flottille du Tonkin, ce dernier a obtenu l'autorisation de rentrer en France.

Toutefois, avant de s'embarquer, le capitaine de frégate Schlumberger a dû faire les quinze jours d'arrêt de rigueur qui lui avaient été infligés par le commandant en chef de l'expédition.

Ce conflit, survenu à la suite d'un ordre donné directement par l'état-major du général Millot, sans même que le commandant Schlumberger fût prévenu, a produit un déplorable effet dans la marine.

Le Président de la République est arrivé vendredi matin, à 4 heures, à Mont-sous-Vaudrey.

Il a été reçu par le maire et le conseil municipal.

Versailles qui, depuis la rentrée des Chambres à Paris, était redevenue une ville déserte, est remplie maintenant de familles

parisiennes qui ont peur du choléra. Tous les hôtels de Versailles sont occupés. Il en est de même à Saint-Germain.

Le fils du duc de Chartres, le prince Henri, qui fait sa rhétorique au collège Stanislas, a été appelé au concours général des lycées de Paris pour quatre compositions, notamment pour celle d'histoire.

Le Président de la République étant parti, le président de la Chambre se dispose à suivre son exemple.

M. Henri Brisson a loué à Blois, chemin haut des Grouets, une maison de campagne où il compte aller passer ses vacances, aussitôt la session close.

UNE FUITE HONTEUSE.

Nous avons annoncé que dès les premiers cas de choléra signalés dans la ville d'Arles, la panique a été vraiment scandaleuse.

Les deux tiers de la population se sont sauvés devant le fléau qui les menaçait.

Les particuliers sont libres d'agir comme il leur plaît; nous n'avons pas à juger leur conduite.

Il n'en est pas de même pour ces dix-huit conseillers municipaux, et ces deux adjoints qui, effolés, ont quitté la ville subitement et se sont enfuis on ne sait où?

Inutile d'ajouter — n'est-ce pas? — que ces vingt personnages appartiennent au parti républicain?

Il est inadmissible que des hommes qui ont demandé et obtenu les suffrages de leurs concitoyens donnent un exemple aussi honteux et montrent aux affolés le chemin de la fuite.

Une dépêche a annoncé que les deux adjoints ont fini par rejoindre leur poste: ils n'en ont pas moins donné l'exemple de la lâcheté: ils doivent être révoqués.

Quant au conseil municipal dont ils font partie avec leurs dix-huit collègues, qui,

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE LIEUTENANT ANDERMAHR

UN DRAME SOUS LA COMMUNE PAR CH. SAINT-MARTIN.

CHAPITRE II.

LE RÉCIT DU MESSAGER THOMAS Vers six heures du matin, un groupe compact et bruyant de vieilles femmes, marchandes de poissons, de légumes, de beurre et de fromages était rassemblée sur la place du marché d'Arcueil. Les marchandes discutaient avec gestes et imprécations; elles hypothéquaient plus absurdes les unes que les autres son solennel et convaincu, et prenaient leurs épaules pour les obliger à écouter ce langage incompréhensible. Les bonnets se heurtaient au vent, les paniers, vides ou pleins, les plus âgées ou les plus prudentes, discutaient d'un air bêt tous les oracles contradictoires qui se croisaient sans interruption:

— Je le disais bien, moi, s'écriait une grosse femme, joufflue et rouge de visage, que cette paix-là ne durerait guère!

— Et pourquoi donc, Rosalie? répondait avec aigreur une marchande de fromages, dont la maigreur et la taille allongée contrastait fort avec l'aspect volumineux de la première.

— Pourquoi? Miséricorde! Tu demandes pourquoi, Julie? Céder l'Alsace et la Lorraine et payer cinq milliards, par-dessus le marché! Qu'en penses-tu, Justine? Signer une paix comme celle-là! j'aurais mieux aimé me faire couper en petits morceaux; oui, Julie, en petits morceaux, c'est comme je le dis!

— Oh! Rosalie, on sait que si tu étais le gouvernement...

— Si j'étais le gouvernement, bon Dieu! j'enverrais les Prussiens se promener, voilà tout!

— Ma pauvre fille, va!

— Ah! je sais bien, vous voulez me faire passer pour une sottise; vous croyez que je ne suis qu'une vieille bête: qui vivra, verra! Nous ne sommes pas au bout, c'est moi qui vous le dis!

— Mais qui prouve, reprit une troisième marchande en s'avançant, que la guerre ait recommencé?

— Tu n'as donc pas écouté la fusillade, hier?

— Si, mais...

— Tu n'as donc pas entendu partir cette nuit

le grand officier qui loge chez les d'Elplay. Il défilait grand train, je t'en réponds.

— C'était peut-être pour affaires de service...

— Laisse-moi donc tranquille! Est-ce qu'on rappelle ainsi les officiers malades, quand on n'a pas grand besoin d'eux.

— Allons! dit Julie en se retirant, c'était bien la peine de quitter Paris, il y a huit jours!

— Croyez-moi, les vieilles, reprit Rosalie, faites vos provisions et attendez-vous à manger bientôt du pain noir.

M. d'Elplay, qui était sorti dès le matin pour avoir des nouvelles précises, voyant que personne n'avait encore le secret des événements de la veille, rentra chez lui et attendit patiemment les journaux et les lettres que le facteur lui remettait chaque jour. Mais presque aussitôt il fut rappelé par un bruit confus qui venait de la place.

La foule, qui grossissait sans cesse, était pressée autour d'un homme, monté sur une borne, et faisant un long récit qu'il animait de gestes expressifs.

Les exclamations violentes qui l'interrompaient de temps à autre, montraient l'intérêt que ceux qui pouvaient l'entendre attachaient à ses paroles, et excitait l'ardente curiosité des autres. L'émotion de l'orateur était visible. C'était un petit homme sec, grisonnant, d'une physionomie intelligente et fine. Les habitants d'Arcueil paraissaient l'écouter avec confiance.

— C'est le messenger Thomas, disait-on.

— Il est toujours au courant des nouvelles.

— C'est une gazette vivante.

— Et sa langue n'est jamais en repos.

— Entendez-vous ce qu'il dit?

— Non. J'attends qu'il ait fini pour interroger la vieille Rosalie que j'aperçois là-bas, au pied de la borne.

— On dit que les hostilités sont reprises?

— Non! on m'a assuré qu'il s'agissait d'une émeute.

— Attendons Thomas.

L'inquiétude de M. d'Elplay s'augmentait d'un moment à l'autre au contact de cette foule frémissante! Il en est ainsi de tous les hommes: l'incertitude est le pire de nos maux. Nous préférons sonder jusque dans ses replis l'abîme de nos infortunes plutôt que de rester dans une ignorance qui donne prise aux craintes les plus exagérées.

Enfin le petit homme descendit de la borne, roula sur ses épaules un sac allongé en forme de besace, et se perdit dans la multitude qui le livra à toutes sortes de commentaires. Un instant après il s'avançait, d'un pas rapide, vers la demeure de M. d'Elplay, répondant d'un mot à toutes les questions qu'on lui adressait sur son passage. M. d'Elplay, Thérèse et Louise s'attendaient sur le seuil de leur porte.

— Accours vite, mon cher Thomas, s'écria Thérèse, sitôt qu'il fut à portée de sa voix, et dis-nous

eux, ne sont pas revenus, il doit être dissous.

Un gouvernement, quel qu'il soit, ne doit pas laisser impuni un tel acte de courtoisie.

S'éclipser, c'est désertir. Les conseillers municipaux ont le devoir de pourvoir à l'organisation des secours, de relever les courages, de calmer les angoisses. Et ils disparaissent, et ils donnent l'exemple de l'épouvante contagieuse. Leur conduite n'a qu'un nom : lâcheté.

Ils ont recherché leur situation, brigué les suffrages, enlevé la place.

Alors, qu'ils s'y maintiennent. Quand on est allé à l'honneur, c'est bien le moins qu'on aille à la peine.

Après l'affaire Mignoquet, l'affaire Haslé. Il s'agit d'un ouvrier qui, dit le *Cri du Peuple*, ayant heurté un sergent de ville, a été traîné au poste de la rue Claude-Bernard. Là, d'un coup de casse-tête, on lui aurait fendu le crâne.

Haslé est en traitement à l'hôpital Cochin. Relativement à l'affaire Mignoquet, il paraît que le parquet n'a pas jugé à propos de citer un témoin des brutalités des agents.

Les ouvriers congédiés de l'arsenal de Douai viennent de faire remettre au ministre de la guerre par M. Girard, député du Nord, une pétition demandant le renvoi des ouvriers étrangers qui ont été maintenus dans les ateliers, alors qu'un grand nombre d'ouvriers français, tous chargés de famille, ont été renvoyés à différentes reprises depuis le commencement de l'année, sans cause justifiable à leur égard.

M^r le duc de Chartres s'est trouvé souffrant avant-hier matin, et cette indisposition l'a empêché d'accompagner M^{me} la duchesse de Chartres au mariage de M^{lle} de La Rochefoucauld avec le prince de Ligne.

C'était un simple accès de fièvre, suite trop naturelle d'une série de journées pleines de fatigues et d'émotions.

Dans l'après-midi, le prince était déjà mieux : il s'est levé et a reçu debout quelques-uns de ses amis.

Le supérieur général des frères de la doctrine chrétienne, le frère Irlide, est mort samedi matin d'un cancer à l'estomac.

Le frère Irlide, qui était supérieur suppléant du vivant du frère Philippe, avait été, en 1875, après la mort de ce dernier, élu à l'unanimité supérieur de l'ordre.

Il était âgé de 70 ans.

LE CHOLÉRA.

Nous signalons avec plaisir une diminution dans les décès cholériques, à Marseille et à Toulon ; et quoique le fléau procède par soubresauts, et qu'on ne puisse encore rien

prévoir avec certitude, nous espérons toucher à la période de disparition. Il en serait temps pour le public du Midi, si impressionnable et si complètement affolé. On ne sait vraiment où irait la panique, si la maladie, au lieu de diminuer, reprenait avec une nouvelle intensité. Quand on voit la population d'Arles gagner les campagnes et coucher en plein air ou sous des tentes improvisées, on se demande si la peur ne fait pas plus de mal encore que le fléau.

Comme le fait remarquer avec beaucoup de raison le *Gaulois*, il ne faudrait pas que cette amélioration de la situation générale fit abandonner trop rapidement les mesures essentielles de précaution qui ont été prises.

L'expérience est là pour montrer, malheureusement, que le fléau asiatique procède par soubresauts.

On écrit de Toulon :

« Grâce à la fraîcheur relative de la température, à la pluie qui est tombée cette nuit, et au mistral qui souffle de nouveau, nous sommes peut-être entrés dans la période de la décroissance.

» Le thermomètre marque seulement vingt-deux degrés. L'émigration continue cependant ; le préfet maritime vient de décider que tout employé ou ouvrier de l'arsenal qui resterait absent pendant quinze jours, sans autorisation, serait destitué.

» Le maire, qui est complètement remis, a demandé au ministre de déplacer, par mesure disciplinaire, tous les instituteurs ou institutrices ayant déserté leur poste. »

A MARSEILLE.

M^r Robert se multiplie à la tête de son clergé, qui rivalise de zèle pour aller dans tous les quartiers porter des secours et des consolations aux cholériques.

Le montant de la souscription augmente tous les jours ; mais la misère devient de plus en plus grande.

Toutes les denrées alimentaires ont surenchéri dans des proportions inouïes ; la viande est hors de prix et d'une qualité inférieure ; les quarantaines subies par les bateaux d'Afrique empêchent le transport régulier des bœufs.

En Algérie, le commerce souffre à son tour de l'exagération des quarantaines ; les magasins ne sont plus approvisionnés ou le sont trop tardivement par suite de l'irrégularité des départs des paquebots. L'équipage du steamer *Africain* de la Compagnie mixte a déserté en masse avant-hier, à Alger, pour ne pas revenir à Marseille, à cause du choléra.

La Compagnie a dû envoyer d'urgence un nouvel équipage, pour ramener son paquebot à Marseille.

Les Sœurs de Bon-Secours, le chanoine Bourguès et le cercle catholique ouvrier de Saint-Gènes ont montré un tel dévouement que la municipalité radicale les a publiquement loués de leur zèle.

Quelques fuyards commencent à rentrer en ville.

179 émigrants corses sont encore partis pour Ajaccio, à bord du *Comte Bacciocchi*.

La situation est meilleure, grâce au violent mistral qui souffle.

Depuis jeudi soir, huit heures, à vendredi soir même heure, on n'a enregistré que 76 décès, dont 38 cholériques.

Depuis l'amélioration, le nombre des émigrants diminue. Cependant, dans la huitaine écoulée, on a constaté à la gare 8,542 départs.

Des cas isolés sont toujours signalés dans les environs. Une femme est morte du choléra à Velaux ; un cas de choléra s'est produit également à Berre, à bord d'une tartane, venant de Marseille pour charger du sel ; une quarantaine a été imposée au navire.

A ARLES.

On signale encore quatre décès cholériques ; le panique qui règne ici est sans précédent.

Des gens totalement dépourvus de moyens d'existence ont gagné la campagne sans savoir où ni comment ils mangeraient et s'abriteraient.

On cite les noms d'un certain nombre d'émigrants, jeunes et bien portants pour la plupart, qui sont presque devenus fous de peur.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 25 juillet.

Pour un samedi, la Bourse a été excellente, les tendances sont favorables et la moindre bonne nouvelle accélérerait encore le mouvement de repaire.

Les rentes et les valeurs sont fermement tenues. Les Consolidés anglais gagnent 3/16 à 100 11/16. On reste à 77.45 sur le 3 0/0, l'amortissable finit à 79 fr. ; le 4 1/2 cote 108 fr. en clôture.

L'italien clôture à 94.40. La Banque cote 5,010. Le Crédit Foncier est stationnaire à 1,280. Les demandes sont nombreuses au comptant sur les Obligations foncières et communales.

La Banque de Paris reste à 778.75. Toujours les mêmes appréhensions sur le Crédit Lyonnais en baisse à 542 fr. 50. On parle encore de l'appel du troisième et quatrième quart. Les inspireurs de la Société sont blâmés de retarder une décision virile à cet égard. Le remboursement des dépôts faits il y a deux ou trois ans à échéance fixe, et la diminution croissante des dépôts à vue rarifient le capital de cette Société dont une grande partie est immobilisée en immeubles et titres irréalisables tels que ceux de Foncière Lyonnaise, Monde, Paternelle, etc.

Les chemins sont bien tenus : le Nord finit à 1,665, le Lyon à 1,215, l'Orléans à 1,300, le Midi à 1,157.50, l'Est à 765, l'Ouest à 825.

Chronique militaire.

LA RÉPARTITION DES CROIX DANS L'ARMÉE.

On lit dans l'*Armée française* :

« Les promotions et nominations dans la Légion-d'Honneur, à l'occasion du 4 juillet, ont donné lieu aux remarques suivantes :

» Pour le grade de commandeur, on trouve un général et un colonel qui ont attendu vingt et un ans, tandis que dix ans ont suffi à un intendant et treize à un médecin. La disproportion est encore plus flagrante quand on compare le nombre des rosettes d'officiers et des croix de chevalier accordées aux différentes armes.

» Le contrôle, qui comprend cinquante-deux fonctionnaires, a reçu trois décora-

son lieutenant ; mais cette lettre n'expliquait rien.

— Vous ignorez que l'on se bat à Paris depuis hier matin ?

— A quel propos ?

— Pour reprendre aux insurgés les canons de Montmartre.

— C'est donc une émeute ? s'écria Thérèse.

— Oui, mademoiselle, mais une émeute plus redoutable qu'on ne pense. Moi, qui connais tous les étrangers qui habitent Montrouge depuis le commencement de la guerre, je sais qu'ils se préparaient depuis longtemps pour cette journée. Ils ont des officiers, des canons, des fusils et de la poudre.

Malgré ces inquiétantes paroles, Thérèse sentait déjà diminuer son effroi : elle retrouvait son calme à la pensée qu'il ne s'agissait pas, comme on l'avait cru, d'une reprise d'hostilités avec l'Allemagne.

(A suivre.)

CR. SAINT-MARTIN.

Un chameau travaillera durant sept ou huit jours sans boire ; en ceci, il diffère de certains hommes qui boivent sept ou huit jours sans travailler.

Nous lisons dans la page d'annonces d'un journal qui s'imprime en Suisse : « On demande une bonne sachant cuire et garder les enfants. »

tions, soit environ 6 0/0 ; le service d'état-major 3 0/0, la gendarmerie 2,6 0/0, le recrutement 2,5 0/0, les remontes 5 0/0, l'infanterie, 4,5 0/0 et la cavalerie 4 0/0. Les armes combattantes ont été moins bien traitées que les corps administratifs, et les officiers de troupes ont été sacrifiés aux officiers des bureaux.

» Le cliché habituel, qui servait à couvrir les tours de faveurs, a été, cette année, remplacé par une autre variante. Les services exceptionnels ont fait place aux services distingués.

» Et voilà pourquoi il est toujours plus avantageux de faire cracher une plume que de manier un sabre. — L'épée le cède au grattoir !

Les sous-lieutenants de réserve qui ont accompli le temps de service exigé par la loi dans l'armée active et dans la réserve active, et qui ont demandé à passer dans l'armée territoriale, seront dispensés d'assister aux prochaines grandes manœuvres d'automne.

Le ministre de la guerre vient de décider que les capitaines retraités du service actif, et qui doivent encore rester pendant cinq ans à sa disposition, seraient désormais placés, à quelques exceptions près, comme capitaines de réserve à la suite des régiments actifs, au lieu d'être envoyés dans les régiments territoriaux dont les capitaines se recruteraient, en conséquence, parmi les lieutenants de l'armée territoriale.

C'est M. G. Wetlege, chef de musique du 1^{er} génie, qui vient d'emporter de haute lutte, dans le concours institué sur la demande de la *France Militaire*, les fonctions de chef de musique de la garde républicaine, en remplacement de M. Sellenick.

La nouvelle est allée trouver à Londres M. Wetlege, où la musique du 1^{er} génie a été autorisée par le ministre de la guerre à donner une série de concerts dont le succès est immense.

LOTÉRIE DES ARTS DÉCORATIFS

7^e TIRAGE. — SAMEDI 26 JUILLET.

Les numéros 2.502.509 — 6.035.371 gagnent chacun 10,000 francs.

Les dix numéros suivants ont gagné chacun 1,000 francs :

3.375.592 — 4.128.022 — 5.099.319 — 9.005.292 — 9.415.239 — 11.908.511 — 11.982.765 — 12.662.012 — 12.852.079 — 13.961.633.

Les quarante numéros suivants gagnent chacun 500 francs :

82.469 — 107.402 — 721.467 — 1.770.314 — 3.010.303 — 4.555.116 — 4.681.037 — 5.304.864 — 5.890.768 — 5.840.280 — 6.000.954 — 6.122.680 — 6.218.693 — 6.745.375 — 6.934.733 — 7.101.434 — 7.266.982 — 7.357.279 — 7.836.060 — 8.131.563 — 8.586.980 — 8.789.649 — 9.520.374 — 9.545.309 — 10.424.418 — 10.656.799 — 10.760.378 — 10.910.647 — 11.187.847 — 11.434.138 — 11.572.539 — 11.848.343 — 12.211.488 — 12.443.218 — 12.644.700 — 12.881.176 — 12.974.366 — 13.345.728 — 13.354.333 — 13.676.079.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Comité de Souscription

EN FAVEUR DES CHOLÉRIQUES.

Recette du vendredi 25 juillet. 368 f. »

Recettes de samedi et dimanche. 351 35

che. 709 57

Total. 1069 12

A M. le Maire de Toulon. 300 »

envoi. 300 »

A M. le Maire de Marseille. 600 »

Total. 1200 »

En caisse, 27 juillet. 109 35

Les listes continueront à circuler à domicile par les soins du Comité.

Le journal publiera tous les jours le résultat de la journée.

Le Comité fait appel à toutes les bonnes volontés.

On souscrit également au bureau de l'*Echo Saumurois*.

Pour le Comité.

Le président, A. GADRON.

ce qui se passe à Paris.

— Tout de suite, mademoiselle, tout de suite : j'ai le gosier desséch. C'est la centième fois que je fais le même récit.

— Tu te reposeras tout à l'heure ; mais tu comprends notre inquiétude : le capitaine Bernard est parti.

— Le capitaine est parti ? reprit le messager avec étonnement : c'est donc plus grave que je ne pensais.

— Viens t'asseoir, et tu nous raconteras tout ce que tu sais, tout ce que tu as vu, et ce qu'on t'a dit...

En parlant ainsi, Thérèse avait entraîné le petit homme et refermé la grille.

Thomas était un messager d'Arcueil, de Bour-la-Reine, de Verrières, et de Palaiseau. Chaque jour, il allait à Paris et en revenait. Intrépide marcheur, il franchissait sans fatigue de grandes distances ; sa probité lui valait la confiance de tous ; en le chargeant des commissions les plus délicates ; on l'aimait parce qu'il était d'humeur agréable et que sans cesse il racontait des histoires interminables qu'il recueillait dans ses voyages.

Pendant le siège, il avait rendu de précieux services aux habitants du plateau de Châtillon. Son intelligence native était remarquable ; nul mieux que lui ne savait se tirer d'un mauvais pas, deviner le danger, tourner l'obstacle quand il ne pouvait le

franchir. Ses ruses étaient proverbiales et on racontait partout les malins tours qu'il avait joués aux Prussiens. Bref, il n'avait qu'un défaut qu'on lui pardonnait aisément : Thomas Simon était bavard, et ses pieds étaient encore moins agiles que sa langue.

Thérèse savait qu'il était inutile de l'interroger. Le brave messager était d'autant plus disposé à parler, qu'il aimait la famille d'Elplay d'une affection particulière. Il avait perdu sa femme et ses deux enfants depuis plusieurs années, et cette double infortune l'avait plongé dans une profonde douleur ; mais il se rappelait que Thérèse avait soigné sa femme avec bonté et protégé tendrement ses petits enfants jusqu'à leur dernier soupir. Aussi sa reconnaissance grandissait-elle de jour en jour, à mesure qu'il retrouvait le courage de reporter sa pensée sur ces tristes événements ; il aimait Thérèse comme il avait aimé les siens, et cherchait, sans cesse, dans son esprit, comment il pourrait s'acquitter de sa dette.

— Eh bien, mon cher Thomas, dit enfin M. d'Elplay quand le messager eut essuyé la sueur qui coulait sur son front, déposé sa besace et repris haleine, quels sont ces nouveaux malheurs qui nous menacent ?

— Vous ne savez donc pas pourquoi le capitaine vous a quittés ?

— Non, Bernard a été rappelé par une lettre de

Nous relatons avec plaisir que la collecte faite entre les jardinières de la ville, sur le marché de samedi, a produit... 12 f. 10
Les marchands étalagistes... 48 75
Total..... 30 f. 85

Dans la liste des sous-officiers de cavalerie du 9^e corps d'armée proposés pour le grade de sous-lieutenant admis à subir les examens oraux déterminés par l'arrêté ministériel du 6 avril 1883, nous remarquons les noms suivants :

- MM.
Arnaud, André-Marie-Albin-Casimir, maréchal des logis fourrier à l'École de cavalerie.
Gémin, Auguste-Lucien, maréchal des logis de manège à l'École de cavalerie.
Godeau, Victor-Louis-Gaston, maréchal des logis de manège à l'École de cavalerie.
Grœner, Jules-François, maréchal des logis fourrier à l'École de cavalerie.
De la Fleuriaye, Paul-Marie, maréchal des logis chef de manège à l'École de cavalerie.
Le Monnier de Gouville, Allain-Marie-Joseph, maréchal des logis à l'École de cavalerie.
De Reboul, Louis-André, maréchal des logis de manège à l'École de cavalerie.
Sordet, Joseph-Paul, maréchal des logis de manège à l'École de cavalerie.

CONCOURS DE POULINIÈRES ET POULICHES.

La distribution des primes aux propriétaires et cultivateurs qui présenteront les plus belles juments poulinières et pouliches non tracées, aura lieu en 1884 :

A Chemillé, le lundi 6 octobre, à midi, pour les propriétaires et cultivateurs des cantons de Chemillé et Saint-Florent-le-Vieil, et de la partie de l'arrondissement de Saumur, située au sud de la Loire ;

A Doué, le vendredi 10 octobre, à midi, pour les propriétaires et cultivateurs de la partie de l'arrondissement de Saumur, située au nord de la Loire ;

A Longué, le samedi 14 octobre, à midi, pour les propriétaires et éleveurs des cantons de Longué, Beaufort et de la partie de l'arrondissement de Saumur, située au nord de la Loire.

Les juments, poulains et pouliches devront être amenés à huit heures du matin.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Sur la proposition de M. Clémenceau tendant à la nomination d'une commission de onze membres, chargée de se rendre dans les départements envahis ou menacés par le choléra.

Pour, 187. — Contre, 249.

Ont voté pour : MM. de la Bourdonnaye, de Soland, de Terves.

Ont voté contre : MM. Maillé (Alexis), Benoit, Bury.

Absent par congé : M. de Maillé.

VACANCES DES ÉCOLES. — M. le préfet a été, ainsi qu'il suit, l'ouverture des vacan-

ces et la rentrée des classes dans les écoles primaires publiques du département de Maine-et-Loire :

Ouverture des vacances : lundi 28 juillet ;
Rentrée des classes : lundi 14 septembre.
Dans les écoles primaires supérieures, les vacances auront lieu du 1^{er} août au 1^{er} octobre.

LE PRIX DU PAIN.

Une proposition relative à la diminution du prix du pain vient d'être soumise au conseil municipal de Paris.

Elle donnera, sans doute, lieu à un débat intéressant.

Quelques conseillers soutiennent que le conseil a le droit, en vertu de la loi de 1794, qui n'a pas été abrogée par le décret de 1863, sur la liberté de la boulangerie, de taxer le pain.

Le prix du pain s'élève aujourd'hui, à Paris, à 40 cent. le kilogramme et non pas à 34 cent., comme l'a dit le *Siècle*.

En raison du bon marché du blé qui vaut 22 fr. 50 les 500 kilogrammes et la farine 47 fr. 40 les 157 kilogrammes, toile comprise, le pain ne devrait pas coûter plus de 28 cent. 1/2 le kilog., un peu moins de 43 cent. la livre : or, tous les boulangers le vendent 40 centimes.

Ils allèguent qu'ils payent la farine de consommation plus cher que celle qui se négocie au marché du cercle du Louvre ; qu'en outre ils ont des frais de location considérables et qu'ils payent leurs ouvriers à un prix très-élevé.

Tout cela est à examiner et c'est précisément ce que la discussion du conseil municipal éclaircira.

En tout cas, on peut dès aujourd'hui constater ce fait dû à la liberté commerciale :

Le blé français, par suite de la concurrence que lui fait le blé des États-Unis et celui de l'Inde, est tombé à un prix qui rend la culture du blé impossible en France.

En vendant le blé 22 fr. 50 les 400 kilos, les cultivateurs ne rentrent pas dans leurs frais. La farine est à un prix supérieur à celui qu'elle devrait avoir si on le compare avec le prix du blé.

Quant au pain, c'est-à-dire le blé et la farine entrés dans la consommation, il coûte aussi cher qu'autrefois pendant les années qu'on appelait calamiteuses.

Le pain, au prix que le payent aujourd'hui les Parisiens, représente, rien que pour Paris, un impôt que le *Siècle* évalue à 27 millions, perçus sur la population parisienne, et, comme le *Siècle* a établi ces 27 millions sur le prix du pain à 34 cent. le kilog., lorsqu'il est en réalité à 40 cent., c'est donc 35 millions et non 27 millions qu'il faut lire. Voilà le résultat le plus net obtenu par les consommateurs avec la liberté de la boulangerie et la libre entrée des céréales étrangères.

Il est vrai que les économistes trouvent que le blé est encore à un prix trop élevé et le pain trop bon marché.

C'est peu consolant pour les agriculteurs et les consommateurs.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Compte rendu de la séance du 27 juillet 1884.

Tir réduit à 20 mètres.

Tireurs.....	30
Balles tirées.....	180
Balles mises.....	166
Nombre de points.....	657
Résultat :	92.22 p.0/0.

1^{er} prix : Une médaille bronze de la Ligue des Patriotes.

M. Juette, soldat au 9^e escadron territorial du train.

2^e prix : Une épingle insigne en argent. M. Carreau, maréchal-des-logis de réserve d'artillerie.

3^e prix : Une médaille bronze de la Ligue des Patriotes.

M. Davy, membre honoraire.

Dimanche 3 août 1884, 27^e séance à Terrefort, de 9 à 10 heures du matin, au fusil 1880, à 400 mètres, et au revolver 1873, à 20 mètres.

Le Capitaine-Président,
G. DOUSSAIN.

LE NOUVEAU COLONEL DU 135^e

M. Segaud (Léopold-André-Marie), lieutenant-colonel au 25^e de ligne, est nommé colonel au 135^e de ligne, à Angers, en remplacement de M. Hogenbill, décédé.

BAUGÉ.

M. Dornoy-Perrault, conseiller d'arrondissement, ancien maire de Baugé, vient de mourir dans cette ville, où ses obsèques ont eu lieu jeudi.

TOURS.

Une Exposition nationale de matériel d'incendie, d'engins de sauvetage, d'habillements et d'équipements des corps de sapeurs-pompiers sera ouverte à Tours du 7 au 15 septembre 1884.

LA ROCHE-SUR-YON.

On lit dans le *Publicateur de la Vendée* :

« Il paraît qu'il n'est pas jusqu'aux inspecteurs primaires, et même jusqu'aux simples instituteurs, qui ne s'amuse à jouer au préfet. Un de ces maîtres d'école a parlé, devant les enfants d'une école laïque, de faire supprimer le traitement du vicaire de la paroisse. Quel crime celui-ci a-t-il commis ? — Il avait admis à une promenade des enfants de l'école laïque, qui probablement suivent ou ont suivi les leçons de son catéchisme. Il y a là une tentative d'embauchage qui ne saurait être tolérée. Aussi l'inspecteur primaire a-t-il cru de son devoir, sinon de faire une enquête, du moins de faire peur à ces enfants. Que ceux, s'est-il écrié d'une voix courroucée, qui ont été se promener, dimanche dernier, avec le vicaire, se lèvent, afin que nous puissions les connaître et les signaler ! Et les pauvres petits se sont levés, effrayés et tremblants. »

II

Tout était en rumeur sur le port de Fécamp : le terre-neuvier *Le Phoque*, sur lequel Bertrand s'était embarqué, venait de rentrer au port, et les mères, les femmes, les enfants des marins accouraient sur le rivage, pour embrasser ces vagabonds de la mer, qui revenaient après six mois d'absence.

Catherine, la femme de Bertrand, regardait avec anxiété les matelots qui composaient l'équipage. Allait-elle revoir son mari, était-il mort dans la traversée ? Elle passait en revue cette vaillante troupe de marins, lorsque tout à coup elle s'écria :

— Ah ! Jésus ! Maria ! c'est ben lui qu'est là-bas ! V'la sa bonne et large figure, son air bourru, ses grands anneaux d'oreilles... C'est lui ! c'est mon homme !

Elle était radieuse, elle rendait grâce à Dieu. Le bonheur lui sortait par les yeux, par le sourire épanoui : elle avait cette illumination de joie, qui se fait dans les fêtes publiques, à l'éclairage électrique, et dans les fêtes du cœur, par le rayonnement du visage.

Bertrand tressaillit en l'apercevant ; au lieu de s'élançer pour la rejoindre, il quitta le brick lentement, et s'avança vers elle, pâle, défait, consterné.

SAINT-NAZAIRE.

Mercredi, un déplorable accident est arrivé aux exercices de tir qui ont lieu à la Ville-ès-Martin, près de Saint-Nazaire.

L'artilleur qui chargeait la pièce n'en avait pas suffisamment nettoyé l'âme ; quand il mit la charge de poudre, l'explosion se produisit. Comme le malheureux se trouvait juste en face de la bouche du canon, la tête fut emportée, le corps sauta les pieds en l'air. On recueillit les débris de la tête dans un baquet que l'on transporta avec le corps à l'hôpital.

Les obsèques du malheureux artilleur ont été célébrées avec une grande solennité. Sa famille y assistait ; elle avait pu être prévenue, car le jeune homme était d'Herbignac, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Savenay. Il n'avait plus qu'un mois de service à faire.

Ce douloureux événement a produit à Saint-Nazaire et à Herbignac la plus douloureuse impression.

Publications de mariage.

Émile-François Ponsart, jardinier, de Givonnes (Ardennes), et Rosalie-Marie Dureau, lingère, de Saumur.

Pierre Carrière, retraité (veuf), de Saumur, et Jeanne Huat, domestique, des Brouzils (Vendée).

Gabriel-Louis-Jules Prieur du Perray, sous-lieutenant au 12^e cuirassiers, de Saumur, et Marie-Marguerite Mollandin, sans profession, de Mantes (Seine-et-Oise).

Nous apprenons de source certaine que près de 4,800 fr. de droits de régie ont été acquittés depuis le 1^{er} juillet dernier jusqu'à ce jour par la maison Georges Douesnel, Epicerie Centrale, 28 et 30, rue Saint-Jean, à Saumur, — seul dépositaire des excellents rhums de la maison John Alvarès, planteur à Kingston (Jamaïque), vendus depuis 2 fr. le litre. Ce succès, sans précédent dans notre ville, est dû à la bonne qualité réunie au bon marché de ses eaux-de-vie, spiritueux, liqueurs et vins dont la supériorité est incontestable.

Ni rouge, ni noire. — Peut-on accepter, comme véritables Pilules Suisses, celles dont les boîtes portent sur l'étiquette une croix rouge ou noire, ou qui ne portent pas de croix du tout, mais qui ont un titre imitant plus ou moins les mots Pilules Suisses ? — Non, les boîtes de véritables Pilules Suisses doivent porter sur l'étiquette la croix blanche — par conséquent pas de croix rouge, ni noire — et sur la bande le nom du fabricant : A Hertzog, Pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris. Si vous acceptez une boîte qui ne porte pas ces signes distinctifs, vous n'aurez pas les véritables Pilules Suisses.

Magnou (Deux-Sèvres), 21 décembre 1883.

Grâce à l'emploi régulier que je fais du FER BRAVAIS, j'ai recouvré mes forces et je puis, aujourd'hui, sans fatigue, résister au travail le plus opiniâtre ; puisse votre précieux remède être connu de l'humanité souffrante.

Dans toutes les pharmacies. — Exiger la signature R. BRAVAIS, imprimée en rouge.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE PÊCHEUR DE MORUES

A sa vue, il y eut un mouvement de compassion et de terreur parmi les matelots. L'un d'eux se hâta à lui dire en balbutiant :

— Si tu savais !... quel événement... mon pauvre Bertrand !... tout à l'heure, sur les enfléchures... le pied lui a glissé...

— Ah ! grand Dieu ! s'écria Bertrand, un homme à la mer !

— Non, pas un homme, mais un enfant.

Un enfant ! répéta Bertrand, avec un cri qui fit tous frissonner, le mien... ma Pierrette !

— Oh ! ce n'est pas ma faute ! dit le mousse tout tremblant, elle n'a pas voulu m'écouter, elle a perdu l'équilibre, et...

— Elle est tombée à la mer ! s'écria Bertrand, et vous ne m'appeliez pas, mes de sans-cœurs que vous êtes !... Par où a-t-elle disparu ? de quel côté ?

— Par ici, dit le mousse.

Bertrand s'élança sur le bord du brick et fit avant tout un rapide signe de croix, car il lui semblait qu'en disant « au nom du Père et du Fils », il appelait la famille du Ciel à l'aide du père de famille ; puis, comptant sur le secours de Dieu, il fit le mouvement de s'élançer dans la mer.

Mais quatre bras vigoureux le retiennent, et deux matelots qui l'avaient suivi le firent redescendre de force.

— Mais laissez-moi donc, mille tonnerres ! s'écria-t-il, en se débattant. Vous voulez m'empêcher de sauver mon enfant !

— Oh ! si cela était possible, s'écria un matelot, l'un de nous l'aurait déjà fait ; mais elle a disparu, on n'aperçoit plus sa trace, on ne sait où la mer l'a emportée. Je te dis qu'il est impossible de la retrouver.

— Nous verrons bien ! répondit Bertrand, en cherchant à leur échapper.

— Mais, mon pauvre Bertrand, dirent les matelots, après cette tempête, la mer est encore bouleuse et soulevée par le vent... Ah ! si ton dévouement servait à quelque chose... mais non... ce ne serait pas un sauvetage, ce serait un suicide.

Et comme Bertrand se débattait toujours, ils l'attachèrent à un mât, pour le mettre dans l'impossibilité de courir à une mort certaine.

— Enfin, je te revoyons, mon homme ! s'écria-t-elle en lui sautant au cou, te v'la donc enfin !... au bout de six grands mois !... Mais c'est égal, l'absence a du bon, c'est le retour.

Mais Bertrand, tout frémissant et les yeux rougis par les larmes, lui répondit d'une voix tremblante :

— Oui, ma bonne Catherine... mais... Ah ! je n'aurai jamais la force de te dire ça... sois courageuse, ma pauvre femme... Je reviens seul.

Il s'arrêta, épouvanté de l'effet que ces terribles paroles allaient produire. Il croyait que Catherine allait pousser un cri de désespoir ; mais elle garda le silence, resta immobile et le regarda d'un air étrange.

— Tu ne me comprends donc pas ! reprit Bertrand, qui restait stupéfait. Je reviens sans notre enfant, sans notre bien-simée Pierrette, qui, un jour fatal, un jour maudit, est tombée dans la mer, sans qu'il fût possible de la sauver... Je l'aurais essayé pourtant, au risque de ma vie ; ce n'est pas ma faute si l'on m'a enchaîné pour me retenir.

(A suivre.)

ANAÏS SÉGALAS.

Marché de Saumur du 26 Juillet

Blé semence (l'h.)	—	Halle de noix	50	133	—
From. 1 ^{re} q. (l'h.)	17 25	Graine tréfle	50	—	—
Froment (l'h.)	77	— lln. . .	70	—	—
Halle, moy'n	77	— luzerne	50	—	—
Seigle.	75	Foin (dr. c.)	780	60	—
Orge	65	— Luzerne	780	50	—
Avoine h. bar.	50	Paille	780	45 à 50	—
Fèves.	75	— Amandes	50	—	—
Pois blancs	80	— Cire jaune	50	190	—
— rouges	80	— Chanvres 1 ^{re}	—	—	—
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	—	—	—
Chenevis	50	— 2 ^e	—	—	—
Farine, culas	157	— 3 ^e	—	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).					
Coteaux de Saumur, 1883,	1 ^{re} qualité	200	à	»	
Id.	1883, 2 ^e	100	à	»	
Ordin., envir. de Saumur	1883, 1 ^{re}	100	à	»	
Id.	1883, 2 ^e	85	à	»	
Saint-Léger et environs	1883, 1 ^{re}	100	à	»	
Id.	1883, 2 ^e	85	à	»	
Le Puy-N.-D. et environs	1883, 1 ^{re}	90	à	»	
Id.	1883, 2 ^e	80	à	»	
La Vienne, 1883.	1 ^{re}	00	à	65	
ROUGES (2 hect. 20).					
Bouzeau et environs, 1883	1 ^{re}	140	à	»	
Id.	1883, 2 ^e	120	à	»	
Champigny, 1883	1 ^{re} qualité	200	à	»	
Id.	1883, 2 ^e	170	à	»	
Id.	1883, 3 ^e	150	à	»	
Id.	1883, 4 ^e	130	à	»	
Varrains, 1883	1 ^{re}	120	à	»	
Id.	1883, 2 ^e	100	à	»	
Bourgueil, 1883	1 ^{re} qualité	150	à	»	
Id.	1883, 2 ^e	100	à	»	
Id.	1883, 3 ^e	80	à	»	
Id.	1883, 4 ^e	70	à	»	
Restigné 1883	1 ^{re}	140	à	»	
Id.	1883, 2 ^e	135	à	»	
Chinon, 1883	1 ^{re}	130	à	»	
Id.	1883, 2 ^e	110	à	»	
Id.	1883, 3 ^e	90	à	»	
Id.	1883, 4 ^e	70	à	»	

BIBLIOGRAPHIE

La 8^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE est mise en vente par l'éditeur Jules Rouff. L'auteur y étudie le climat, les productions, la division politique et administrative du Brandebourg, l'histoire de cette province et ses diverses statistiques, etc. Il y commence une remarquable monographie sur Berlin, et nous initie au mouvement industriel et commercial de cette capitale. Quatre gravures ornent le texte : un panorama de Berlin pris du château, une vue d'Unter den Linden, la synagogue et la colonne de la Victoire. A quoi il faut ajouter un excellent plan de Berlin.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix: 40 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 26 juillet 1884.

Chronique parisienne, par A. de Bonviller. Papa, par Claude Germain. Baïavia et Buitenzorg, 3 gravures, par Beau de Saint-Pol-Lias. Le Prince et le Pauvre, roman (suite), 3 gravures, par Marc Twain. Chronique générale. La Maîtresse de la maison. Sphinxiana.

Abonnement : Un an, 18 fr.

Librairie H. OUDIN, 51, rue Bonaparte, Paris, ou à Poitiers, 4, rue de l'Eperon.

Vive l'Anjou !

POLKA CHANTÉE, Paroles de M. A.-J. VERRIER, musique de M. X***, Dédicée à M. SINEAU, ex-chef de musique au 77^e de ligne.

Le 3^e mille est en vente.

A Saumur, chez M^{me} MERCIER-FISCHER, place de la Bilange.

PRIX NET : 50 CENTIMES.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes. PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n^o 173. Encore le choléra. Illumination forcée. Le choléra et les sœurs de Charité. L'offrande de la famille royale. La fête à Paris. Charité républicaine. Le tyran des Vosges. Les républicains jugés par eux-mêmes. Faut des désinfectants, pas trop n'en faut. Correspondance. Les sœurs de Charité (poésie de G. Jollivet). Les ânes en République (fable en vers).

UNE BONNE RÉOLUTION. — L'administration de la Lanterne d'Arlequin, dans

le but de rendre sa publication accessible à tout le monde, vient de décider qu'à partir du 4^e juillet, le prix de l'abonnement abonnées continueront à la recevoir au prix de 5 fr., en envoyant à la direction à Tours, rue Richelieu, 13, avec le prix de leur abonnement de faveur, la bande du journal.

En temps d'épidémie ou de chaleur, faire usage du Goudron Guyot.

Le Goudron Guyot est une liqueur qui sert à préparer une eau de goudron très-agréable. Le goudron Guyot rafraîchit et purifie le sang, il fortifie l'estomac. Il a été expérimenté avec succès dans les hôpitaux de France, Belgique et Espagne contre les affections de la gorge, de la poitrine et de la vessie. Prix du flacon (pour 48 verres de boisson) 2 fr. dans toutes les pharmacies.

Si l'on veut avoir le véritable Goudron Guyot, exiger sur l'étiquette la signature E. Guyot et l'adresse, 19, rue Jacob, Paris.



PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e Ch. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques, Le Jeudi 31 juillet 1884, à 1 heure après midi, A Saumur, place du Marché-Noir, Au domicile de M. CHOLLET, ancien clerc d'avoué, DES MEUBLES ET OBJETS MOBILIERS

Dépendant de la succession bénéficiaire dudit M. Chollet. Il sera vendu : Commode, buffet-étagère, tables, chaises, fauteuil, armoire, buffet, commode, baquet, cuvier à lessive, grande quantité de vieux journaux et papiers, une brouette, bouteilles vides; Bois de lit, couettes, matelas, paillasses, couvertures, rideaux, traversins, garde-robe d'homme, chemises et quantités d'autres bons objets. On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais. Le commissaire-priseur, Ch. MILLION. (543)

A LOUER Premier ou deuxième étage, avec écurie à deux chevaux, remise et grenier à fourrage. S'adresser rue d'Orléans, 73.

A VENDRE VIN ROUGE Récolte 1883. S'adresser, au Coudray, à M^{me} du BAUT, propriétaire. (508)

A CÉDER DE SUITE, Pour cause de décès, MAGASIN D'ÉPICERIE Mercerie, Rouennerie

Auberge avec Billard Situé à Bizay, commune d'Épiéds (Maine-et-Loire). S'adresser à M^{me} V. NORMANDINE, au même lieu. (536)

A VENDRE Belle JUMENT carrossière, baiclaire, 8 ans; Un CHEVAL gris moucheté, 12 ans, s'attelant et se montant. S'adresser au bureau du journal.

A AFFERMER Pour entrer en jouissance de suite, REMISE ET ÉCURIE Rue de l'Abreuvoir, n^o 11. S'adresser à M. ANIS, commissaire-greffier au Tribunal civil, demeurant dite rue. (525)

A LOUER Pour la Saint-Jean 1885. BEAU ET VASTE MAGASIN Rue du Port-Cigogne. S'adresser à M^{me} DUPUY-LÉBRETON, même rue. (86)

LIBRAIRIE JAVAUD ON DEMANDE un garçon de 12 à 13 ans, sachant lire et écrire.

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

AUX ÉLÉGANTS CHEMISERIE MODÈLE M. MONTEL 43, rue du Portail-Louis, 43. La maison se charge des RÉPARATIONS.

A CÉDER à Angers BRASSERIE BONNE AFFAIRE Traiter : P. CHAILLOU, rue du Mail, Angers. (499)

Une JEUNE FEMME veuve, munie de bons certificats, connaissant l'anglais et l'allemand, demande une place dans une maison de commerce ou dans une maison bourgeoise. S'adresser au bureau du journal.

M^e LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, n^o 28, demande un jeune homme sachant bien écrire.

Les créanciers de M. VICTOR-LOUIS BOUJU, autrefois notaire à Coron, qui n'ont pas encore présenté leurs titres de créances au liquidateur judiciaire, sont invités à remplir cette formalité dans le plus bref délai. Tous les dimanches à Coron.

A VENDRE Au Comptant Fûts vides à retourner Chez M. Louis DUBAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur : Vin rouge supérieur à 100 francs; Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs. Ces vins présentent 8 degrés 1/2 à 9 degrés. Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

AVIS

M. Auguste DOC, graveur, nouvellement arrivé de Paris, vient de s'installer à Saumur. Elève de graveurs éminents, il est à même de répondre à toutes les demandes qui pourront lui être faites pour tout ce qui concerne la gravure sur métaux, nacre, ivoire, orfèvrerie, bijoux. Chiffres, armoires, écussons, adresses, etc., etc. Atelier, 91, rue de Fenet.

A VENDRE Avec toutes garanties, UN BEAU CHEVAL De 6 ans, S'attelant et se montant. S'adresser au château de la Ville-au-Fourier, près Vernantes.

Pharmacie NORMANDINE 11 et 13, rue Saint-Jean, SAUMUR

Au moment où on cherche à assainir le plus possible les habitations, et à se préserver des miasmes, il n'est pas inutile de rappeler le prix des principaux désinfectants, afin qu'on puisse les employer largement.

Chlorure de chaux, le kilo. 0,80 c.
Sulfate de fer, ————— 0,50 c.
Acide phénique liquide, le litre. . . . 2,50 c.
Phénol sodique, le flacon. 0,75 c.

Diminution sensible sur les prix ci-dessus par quantités.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)											
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR					
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Direct. soir	
3	55	matin	(s'arrête à la Poissonnière)	6 05	7 24	9 0	1 15	3 45	7 50	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 14
6	16	matin	omnibus-mixte.	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8 00	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	11 30
1	25	soir		6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	11 39
2	32	soir	express.	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39
7	15	soir	omnibus.												
10	36	soir	(s'arrête à Angers).												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Direct. soir	
3	26	matin	direct-mixte.	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	5 40	8 58	1 07	4 20	7 43		
8	21	soir	omnibus.	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57		
9	37	soir	express.	7 02	8 04	2 11	4 59	8 51	6 07	9 19	1 28	4 37	8 06		
12	48	soir	omnibus-mixte.	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30		
4	44	soir		7 29	8 22	2 32	5 19	9 18	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06		
7	4	soir	omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.												
10	24	soir													

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur, 18

Certifié par l'imprimeur soussigné.